

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2271 11 octobre 2007

SOMMAIRE

Afinoa Holding S.A	Kimmolux S.A
Agrati International S.A109001	Kimmolux S.A
American Coffee Investment Holding S.A.	Lehman Brothers European Mezzanine
109000	2004 Sicav
Amy-Work S.à r.l	Lubrizol Luxembourg S.à r.l108962
Ana Holding S.A	Moxon International S.A109001
Ana Holding S.A109006	Pan African Investment Holdings108963
A-R Zeran II S.àr.l108970	PPM Capital Third Investment Company
Burbank Holdings S.A	S.à r.l108992
Champagne Invest108964	Prestimex S.àr.l
Continental Real Estate Company108962	Real Estates Promotion S.A109000
Cora Luxembourg109004	Real Estates Promotion S.A109000
Creditanstalt Global Markets Fund Advisor	REA Lux 2 S.à r.l
S.A109008	Sarasin Fund Selection108987
Dexia Prime Advanced108989	Satimood S.à r.l109002
ECM Regions CZ S.à.r.l109008	Shanks Lux Capital S.à r.l108998
Eikon Invest IV Holding S.A109007	Shanks Lux Investments S.à r.l 108987
Eikon Invest V Holding S.A109006	Sirius Fund109002
Eikon Invest VIII Holding S.A	SISL108998
Euronav Luxembourg S.A109004	Société Européenne Répartition Investis-
Euronav Luxembourg S.A109004	sements S.A108999
F.A.M. Fund108988	Soka Sàrl108998
Grundflor S.A108999	Sperifin S.A109003
HUB Industries S.A109008	Sunu Finances Holding S.A109007
Icar S.à r.l	Tecna Holding S.A
Image Coiffure108963	Trustinvest S.A
Immobilière Pierre Weydert S.A109003	Tyrol Acquisition 1 S.à r.l108963
Immo-Centre S.à r.l	Ukemi Holding S.A109001
Investilux109005	Um Schlass S.A
ISMT Enterprises 108989	York Global Finance 50 S.à r.l108964



Icar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 21, boulevard Pierre Dupong. R.C.S. Luxembourg B 101.121.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

R. Zupanoski

Gérant

Référence de publication: 2007108753/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02080. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Um Schlass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6616 Wasserbillig, 45, rue Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 74.704.

EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 2 juillet 2007, au 45, rue Duchscher à L-6616 Wasserbillig. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108754/510/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00863. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Continental Real Estate Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 19.098.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108763/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06070. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Lubrizol Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.151.600,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 111.506.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour LUBRIZOL LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007108766/2134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-Cl03683. - Reçu 52 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Image Coiffure, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.810.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oberpallen, le 17 septembre 2007.

IMAGE COIFFURE sàrl

Signature

Référence de publication: 2007108734/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02187. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pan African Investment Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 22.237.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108764/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06073. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Tyrol Acquisition 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.877.701,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.609.

Par résolution circulaire en date du 29 juin 2007, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 15 juillet 2007. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108765/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03429. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Immo-Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 23.466.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

IMMO-CENTRE AGENCE sàrl

Signature

Référence de publication: 2007108732/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02190. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Prestimex S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4808 Rodange, 57, Chemin de Brouck. R.C.S. Luxembourg B 89.259.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108767/1480/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-Cl05433. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Champagne Invest, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.467.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007108769/575/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03014. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

York Global Finance 50 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 131.341.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the twentieth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

YORK GLOBAL FINANCE II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 50,000.-, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 120.097,

here represented by Mrs Anca Lusco, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which it deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- **Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in the future, a société à responsabilité limitée (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.



The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will assume the name of YORK GLOBAL FINANCE 50 S.à r.l.
- Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) represented by five thousand (5,000) shares with a par value of ten US Dollars (USD 10.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- Art. 7. The share capital may be modified at any time by the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing at least three quarters of the share capital.
- **Art. 8.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs of a shareholder may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, composed of at least two managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of managers.

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice



will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.
- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 16.** The manager(s) do/does not assume, by reason of his/her/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by him/her/them in the name of the Company. He/she/they are authorized agent(s) only and is/are therefore merely responsible for the execution of his/her/their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

- **Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. The amendment of the articles of incorporation requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.
- **Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers devolved to the meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- **Art. 20.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.
- Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

Subscription and payment

All the five thousand (5,000) shares have been subscribed by YORK GLOBAL FINANCE II, S.à r.l., prenamed.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.



Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the last day of December 2007.

Valuation and costs

For the purpose of the registration, the amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) is valuated at thirty-six thousand two hundred and nine euro and sixty cent (EUR 36,209.60)

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 1,900.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting has passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.
- 2. The following persons shall be appointed managers of the Company for an indefinite duration:
- Mr James G. Dinan, born on 22 May 1959, in Baltimore, Maryland, United States, residing professionally at C/O YORK CAPITAL MANAGEMENT at 767 Fifth Avenue, 17th Floor, New York, NY 10153, United States;
- Mr Adam J. Semler, born on 11 July 1964, in Brooklyn, New York, United States, residing professionally at C/O YORK CAPITAL MANAGEMENT at 767 Fifth Avenue, 17th Floor, New York, NY 10153, United States;
- Mr Christophe Aurand, born on 18 March 1971, in Saint Yrieix, France, residing professionally at C/O YORK CAP-ITAL MANAGEMENT UK ADVISORS LIMITED at 5th Floor, 10 Brook Street, London, W1S 1BG, United Kingdom;
- Mr Thijs Van Ingen, born on 5 December 1974, in Tiel, Netherlands, residing professionally at C/O CITCO (LUX-EMBOURG) S.A., Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; and
- Mr Mark Beckett, born on 14 September 1975, in London, United Kingdom, residing professionally at C/O CITCO (LUXEMBOURG) S.A., Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt juillet,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

YORK GLOBAL FINANCE II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 50.000,-, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée avec le registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.097

ici représentée par Madame Anca Lusco, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- **Art. 1** er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.



En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de YORK GLOBAL FINANCE 50 S.à r.l.
- **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple résolution du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du pays ou dans tout autre pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-) représenté par cinq mille (5.000) parts sociales, d'une valeur de dix Dollars américains (USD 10,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s).

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, composé de deux gérants au moins. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. En cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et d'assemblée générale d'actionnaires.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation



spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéo-conférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
 - Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- **Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de son/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société. Simple(s) mandataire(s), il(s) n'est/ ne sont responsable(s) que de l'exécution de son/leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.
- Art. 19. Si la Société n'a qu'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

- Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.
- Art. 21. Chaque année, le dernier jour de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé(s). Des dividendes intérimaires seront distribués dans les conditions prévues par la loi.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Souscription et libération

La totalité de cinq mille (5.000) parts sociales ont été souscrites par YORK GLOBAL FINANCE II, S.à r.l. prénommée. Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées de sorte que la somme de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour de décembre 2007



Clause d'évaluation et frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de cinquante mille Dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) est évalué à trente-six mille deux cent neuf euros et soixante cents (EUR 36.209,60).

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ 1.900,-euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- M. James G. Dinan, né le 22 mai 1959, à Baltimore, Maryland, Etats-Unis, résidant à C/O YORK CAPITAL MANA-GEMENT, 767, Fifth Avenue, 17th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis;
- M. Adam J. Semler, né le 11 juillet 1964, à Brooklyn, New York, Etats-Unis, résidant à C/O YORK CAPITAL MA-NAGEMENT à 767, Fifth Avenue, 17th Floor, New York, NY 10153 Etats-Unis;
- M. Christophe Aurand, né le 18 mars 1971, à Saint Yrieix, France, résidant à C/O YORK CAPITAL MANAGEMENT UK ADVISORS LIMITED à 5th Floor, 10 Brook Street, Londres, Grande-Bretagne;
- M. Thijs Van Ingen, né le 5 décembre 1974, à Tiel, Pays-Bas, résidant à C/O CITCO (LUXEMBOURG) S.A., Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; et
- M. Mark Beckett, né le 14 septembre 1975, à Londres, Angleterre, résidant à C/O CITCO (LUXEMBOURG) S.A., Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lusco, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007. Relation: LAC/2007/20040. — Reçu 362,24 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007107539/242/326.

(070122665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2007.

A-R Zeran II S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.411.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the third day of August.

Before Us Maître Gérad Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1. APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC, a Delaware limited liability company, having its address at C/O COR-PORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA; hereinafter referred to as Apollo Shareholder 1;
- 2. APOLLO INTERNATIONAL (EU) ZERAN LLC, a Delaware limited liability company, having its address at c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA; hereinafter referred to as Apollo Shareholder 2;

hereinafter collectively referred to as the APOLLO Shareholders and individually referred to as an APOLLO Shareholder;

3. A-R CORUM LLC, a Delaware limited liability company, having its address at c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA; hereinafter referred to as the Rida Shareholder;

the APOLLO Shareholders and the RIDA Shareholder are hereinafter referred to as the Shareholders,

here all represented by Mrs Tülay Sonmez, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of three proxies given respectively on August 2, 2007 and August 3, 2007.



The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated. Such appearing parties, represented as stated here-above, declare that(i) words and expressions not expressly defined in the Articles of the Company (as defined below) shall have the same meaning as ascribed to them in any shareholders' agreement to be entered into by the Apollo Shareholders and the RIDA Shareholder in respect of the Company (the Shareholders' Agreement) and that (ii) the Articles should be construed and interpreted in conjunction with the Shareholders' Agreement, the provisions of which shall govern all matters not specifically addressed by the Articles, and shall, in the event of ambiguity or conflict, be controlling:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name A-R ZERAN II S.àr.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the Board of Managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the Board of Managers of the Company. Where the single manager or the Board of Managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

- 3.1 The purposes of the Company shall be to acquire all of the shares of stock in the Polish Subsidiary and to sell or transfer same, and through the Polish Subsidiary to own, develop, redevelop, manage, entitle, plat, grade, landscape, operate, finance, refinance, rezone, subdivide, improve, map, annex, lease, sublease and sell, exchange or dispose of (in a single sale or sale of portions thereof or interests therein, whether or not subdivided) and to do all other lawful acts related thereto with respect to certain parcels of real property located in the Republic of Poland and the buildings located thereon more fully described in Schedule 1 of the Shareholders' Agreement, and any improvements now or hereafter constructed with respect thereto (known, respectively, as they may, from time to time, be developed, redeveloped, managed, entitled, platted, graded, landscaped, operated, financed, refinanced, rezoned, subdivided, improved, mapped, annexed, leased or subleased as the «Property») and any other real or personal property (the «Investment»);
- 3.2 The Company may carry on and engage in any and all other lawful general business activities incidental or reasonably related to the foregoing, including, without limitation, borrowing money from any source, whether secured or unsecured, except by way of public offer, contracting for necessary or desirable services of professionals and others, and consistent with the Company's investment purposes with respect to the Investments, selling, exchanging or otherwise disposing of all or any portion of or interest in the Investments; all of the foregoing to be subject to the more specific terms and conditions, including where applicable required Approvals by the Shareholders, set forth in the Shareholders' Agreement (which shall include, where indicated, Approvals by a Shareholder made in its sole and absolute discretion);
- 3.3 The Company may pursue any rights of the Company with respect to the Investment pursuant to any agreement to which it is a party, and to directly or indirectly acquire, own, improve and operate the Properties or any other asset acquired by the Company and its subsidiaries pursuant to the provisions of the Shareholders' Agreement, including taking the actions described in Section 1.5.;
- 3.4 The Company may acquire and own the Investment for investment purposes and to finance, sell, convey, assign, transfer or mortgage the Investments, any other asset of the Company, or any of them, as well as any personal property necessary, convenient or incidental to the accomplishment of the purposes of the Company;
- 3.5 The Company may borrow money on behalf of itself (whether secured or unsecured), except by way of public offer, for use in the Company's business and issue evidences of indebtedness in furtherance of any or all of the purposes of the Company, and to secure the same by mortgage, deed of trust, pledge or other lien on any assets of the Company;
 - 3.6 The Company may borrow money on the general credit of the Company for use in the Company business;



- 3.7 The Company may enter into, perform and carry out contracts of any kind, including contracts with Affiliates of the Shareholders, necessary to, in connection with or incidental to the accomplishment of the purposes of the Company;
- 3.8 The Company may issue funding notices calling for additional Contributions in accordance with the provisions of the Shareholders' Agreement;
- 3.9 The Company may enter into any kind of lawful activity and to perform and carry out contracts of any kind necessary to or in connection with or incidental to the accomplishment of the purposes of the Company, so long as said activities and contracts may lawfully be carried on or performed by a limited liability company under the laws of the states in which the Company is qualified to do business;
- 3.10 The Company may enter into and perform the Company's obligations under any agreement to which it becomes a party;
- 3.11 The Company may enter into and perform its obligations and cause the Polish Subsidiary to enter into and to perform its obligations under all documents (including an agreement with the Investment Manager in the form Approved by the Shareholders (the «Management Agreement») and undertake all required actions necessary to develop the Property (including the obligation, subject to the provisions of the Management Agreement, to develop, redevelop, manage, operate, rezone, subdivide, improve, entitle, plat, grade, landscape, map, annex, lease and sell, exchange or otherwise dispose of the Property for the Company's account), all of the foregoing to be for such management fees and other compensation, and subject to such approvals of the Company, as are set forth in the Management Agreement;
 - 3.12 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may inter alia:
 - issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities;
- lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company of the group;
- give guarantees and grant securities in favour of third parties or its subsidiaries or affiliated companies to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company;
 - pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets;
- 3.13 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.14 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by forty-three (43) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), thirty-seven (37) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), and twenty (20) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share), all in registered form with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share.

- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 5.3. Any share premium paid in respect of any Class A Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Class A Share Premium Reserve Account) of the Company, any share premium paid in respect of any Class B Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Class B Share Premium Reserve Account) of the Company, and any share premium paid in respect of any Class C Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Class C Share Premium Reserve Account) of the Company.

Art. 6. Shares.

- 6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company determined in proportion to the amount of the contribution to equity (both capital and share premium) and in accordance with the Shareholders' Agreement, and each Share entitles its holder to one vote.
- 6.2. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- 6.3. Without prejudice to the limitations set forth below, Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. In case of plurality of shareholders, the transfer of Shares to non-



shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. (a) Subject to compliance with clauses 6.4. (c), 6.7 and 6.8, each Apollo Shareholder shall be permitted to freely transfer all or any part of its interest in the Company, provided that in the event the APOLLO Shareholders shall jointly elect to Transfer Shares representing more than fifty percent (50%) of the value and voting power in the Company to an individual or entity that is not an Affiliate of such APOLLO Shareholder (the «APOLLO Transferee»), then, prior to effecting such Transfer, the APOLLO Shareholder shall provide written notice to the RIDA Shareholder of its intention to effect such Transfer (the «Transfer Notice») which Transfer Notice shall contain the terms and conditions of the proposed Transfer (the «Transfer Terms») as well as the identity of, and information concerning the APOLLO Transferee. Within twenty (20) days following receipt of the Transfer Notice, the RIDA Shareholder shall have the right, upon written notice to such APOLLO Shareholders (the «Transfer Response»), to purchase the Shares in the Company intending to be transferred by the APOLLO Shareholders to the APOLLO Transferee in accordance with the Transfer Terms.
- (b) Except as hereinafter provided, the RIDA Shareholder shall not be permitted to transfer all or any part of its interest in the Company or permit any transfer of ownership interests in the RIDA Shareholder or in the partners, members or Shareholders of the RIDA Shareholder. Any attempted or actual Transfer shall be null and void ab initio and of no force and effect. Notwithstanding the foregoing, the RIDA Shareholder may Transfer all or part of its interest in the Company, or allow the Transfer of ownership interests in the RIDA Shareholder or in the partners, members or Shareholders thereof, as follows:
- To the Company, pursuant to a redemption or repurchase of own Shares, or any of the Apollo Shareholders or a partner or Shareholder or Affiliate of any of the Apollo Shareholders;
- Any other Transfer which is Approved by the APOLLO Shareholders, which Approval may be granted or withheld in the Apollo Shareholders' sole discretion; and
- Ownership interests in the RIDA Shareholder, or in the partners, members or Shareholders of the RIDA Shareholder, may be transferred without restriction if after such Transfer of interests in the RIDA Shareholder or in the partners, members or Shareholders thereof, one or more of David Mitzner and Ira Mitzner continue to control the management and policies of the RIDA Shareholder and one or more of David Mitzner and Ira Mitzner or their respective spouses or children by blood or adoption continue to own, directly or indirectly, continue to control securities representing more than 50% of the value and ordinary voting power, if a corporation, or more than 50% of the company, membership or other ownership interests (based upon value and vote), if another entity, of the RIDA Shareholder.
- (c) The following shall be conditions to any Transfer of any Shares or other interest in the Company: (i) the transferee shall assume in writing each of the obligations of the transferor to the Company; (ii) such transferee shall agree in writing to be bound by each of the terms and conditions of the Shareholders' Agreement and these Articles; (iii) if the transferor is to be released from its liabilities and obligations to the Company and the APOLLO Shareholders, the transferee shall deliver to the Company instruments of assumption and security Approved by the APOLLO Shareholders, for the payment and performance of all obligations of or attendant to the interest so transferred and assumed; (iv) the Transfer of Shares shall result in the transfer of a pro rata portion of the transferor's preferred equity certificates issued by the Company («PECs») to the transferee and the transferor shall execute any documents necessary to transfer such PECs to the transferee and (v) the requirements of clauses 6.7. and 6.8. shall be satisfied.
- (d) To the extent that the Act or the Articles require a vote of the Shareholders to effect the Transfers contemplated in this article, the Shareholders agree to exercise their vote under the Act and the Articles of Association to cause such Transfers to be made as set forth in this article, without reference to any provision of the Act or the Articles of Association which may permit such Shareholder to withhold its consent to such Transfers.
- 6.5. Tag-Along Rights: Except as provided in clause 6.4. (a), there shall be no right of any Shareholder to participate in any Transfer permitted by a Shareholder under the Shareholders' Agreement.
- 6.6. Bankruptcy or Dissolution of Shareholder. Upon the occurrence of a Bankruptcy or the dissolution of a Shareholder, such Shareholder shall comply with its obligations foreseen by Luxembourg law, by the Articles as well as with its obligations pursuant to the Shareholders' Agreement, and the trustee in Bankruptcy, receiver or other legal representative of the Bankrupt Shareholder or other legal representatives of the dissolved Shareholder, shall have all the rights of an assignee of the RIDA Shareholder or such APOLLO Shareholder, as applicable, including the same right (subject to the same limitations) as the RIDA Shareholder or such APOLLO Shareholder, as applicable, have under the provisions of clause 6.4. to assign its interest in the Company.
- 6.7. Substitution of Shareholder. Subject to the restrictions and Approval rights set forth in clause 6.4. and the provisions of clause 6.8, the assignee of any Transfer by a Shareholder permitted under this article 6 (a «Shareholder Assignee») shall become a new Shareholder. In such event, if and as required by law, the Shareholders shall prepare or cause to be prepared any documentation required to be signed by the Shareholders and, to the extent required, by the Shareholder Assignee. Unless named in the Shareholders' Agreement, or unless admitted to the Company as provided in the Shareholders' Agreement and/or the present Articles, no Person shall be considered a Shareholder, and the Company, each



Shareholder and any other Persons having business with the Company need deal only with the Shareholders so named or so admitted and shall not be required to deal with any other Person by reason of an assignment or pledge by a Shareholder (or realization of a pledge) or by reason of the death of a Shareholder.

- 6.8. Additional Transfer Restrictions. Notwithstanding any provision of the Shareholders' Agreement to the contrary and subject to the limitations in clauses 6.4. through 6.8., a Shareholder's ability to Transfer all or any number of its Shares or any portion of any other interest in the Company shall be subject to the following additional restrictions:
- No Transfer of all or any number of its Shares or any portion of any other interest in the Company shall be effective unless such Transfer complies with the Transfer restrictions in all Shareholders' Agreements and all agreements to which the Company or such Shareholder is a party;
- No Shareholder shall be permitted to Transfer any of its Shares or all or any portion of its shareholding or take any other action which would cause the Company to be (i) treated as a «publicly traded partnership» within the meaning of the U.S. Internal Revenue Code Section 7704 or (ii) classified as a corporation (or as an association taxable as a corporation) within the meaning of U.S. Internal Revenue Code Section 7701(a);
- No Shareholder shall be permitted to Transfer any portion of its shareholding if, as a result of such Transfer, the Company would or may, have in the aggregate a number of Shareholders in excess of the number provided for in, and as determined pursuant to the provisions of article 7.5.1.3. of the Shareholders' Agreement;
- Unless arrangements concerning withholding are Approved by the Shareholders (if such withholding is required of the Company), neither Shareholder shall be permitted to Transfer all or any portion of its interest in the Company to any Person, unless such Person is a United States Person as defined in Code Section 7701(a)(30) and is not subject to withholding of any United States federal tax;
- No Shareholder shall be permitted to Transfer all or any portion of its shareholding if such Transfer will (i) cause the assets of the Company to be deemed to be «plan assets» under ERISA or its accompanying regulations or (ii) result in any «prohibited transaction» under ERISA or its accompanying regulations or the Code affecting the Company;
 - Any purported transfer or any other action taken in violation of this clause 6.8. shall be void ab initio.
- 6.9. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of Managers.

- 7.1. The Company is managed by a Board of five managers appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which set the term of their office. The Board of Managers will be composed of two managers appointed on the proposal of the holders of the Class A Shares (collectively the «Group A Managers» and individually a «Group A Manager»), one manager appointed on the proposal of the holders of the Class B Shares (the «Group B Manager»), and two managers appointed on the proposal of the holders of the Class C Shares (collectively the «Group C Managers» or the «RIDA Managers» and individually a «Group C Manager» or a «RIDA Manager»); the Group A Managers, the Group B Manager are collectively the «APOLLO Managers» and individually as «APOLLO Managers and the APOLLO Managers are collectively, the «Managers» and individually a «Manager»). The managers need not be Shareholders.
 - 7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the Board of Managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The Board of Managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The Board of Managers can validly deliberate and act only if at least one Group A Manager, one Group B Manager and one Group C Manager are present or represented. Resolutions of the Board of Managers are validly taken by an



affirmative vote of at least one Group A Manager, one Group B Manager and one Group C Manager present or represented at such meeting.

- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Major Decisions by the Board of Managers.** The following matters are considered to be Major Decisions by the Board of Managers, requiring the unanimous consent of all Board members:
- 10.1. Any act which would make it impossible to carry on the ordinary business of the Company, except the liquidation of the Company under the circumstances permitted in article 8 of the Shareholders' Agreement, or the sale, exchange or other disposition of all or substantially all of the Investments and other assets of the Company that has been Approved by the Shareholders or otherwise is permitted under the Shareholders' Agreement;
- 10.2. Establishing or adjusting Gross Asset Value under section 3.9 of the Shareholders' Agreement for any contributed or distributed asset or other Revalued Property;
- 10.3. Indemnifying either (i) any Shareholder or its Affiliates, employees, members or partners, except as provided in Section 5.5.2 of the Shareholders' Agreement, or (ii) any other Person other than for acts performed in good faith and in the reasonable belief that such acts are in, or not opposed to, the best interests of the Company;
- 10.4. Except as provided in Sections 3.5.4 and 4.3.2 of the Shareholders' Agreement, entering into any agreement which would cause any Shareholder to become personally liable on or in respect of or to guarantee any indebtedness of the Company;
- 10.5. Accepting additional Contributions in exchange for PECs or loans from Shareholders other than those expressly provided for in the Shareholders' Agreement;
- 10.6. Causing or permitting the Company to make loans to, or enter into any contract with, any Shareholder or any Affiliate of a Shareholder or the Company;
- 10.7. Causing the Company to enter into (or otherwise be bound by) any contract, or amend any contract that is not terminable without penalty on not more than thirty (30) days' notice or which requires an expenditure in an amount equal to or exceeding \$ 100,000.- a year in the aggregate;
- 10.8. Leasing, selling, exchanging or otherwise disposing of the Investment (or any portion thereof) other than in accordance with the business plan included in the Approved Budget;
- 10.9. Incurring costs or making expenditures by or on behalf of the Company except pursuant to an Approved Budget or as permitted under Section 5.1.3.4 of the Shareholders' Agreement;
- 10.10. Subject to Section 5.1.5.25 of the Shareholders Agreement, obtaining any third party loans (whether secured or unsecured), or executing or delivering on behalf of the Company any guarantee or other agreement whereby the Company is or may become liable for any obligations of any other Person, or permitting an encumbrance to be placed on Company assets, or modifying or refinancing any indebtedness of the Company, or selecting any lenders to make loans to the Company, provided, that if any proposed financing has equity participation features or requires one or more guaranties from the Apollo Shareholder or any Affiliate;
 - 10.11. Acquiring any property or interest therein other than the Property;
- 10.12. Except as provided in Section 5.2 of the Shareholders' Agreement, paying any salary, fees or other compensation to, or entering into any contract with, any Affiliate of any Shareholder;
- 10.13. Except as permitted under article 4 of the Shareholders' Agreement or in connection with the liquidation of the Company under Article 8 of the Shareholders' Agreement, making any distribution;
- 10.14. Commencing, dismissing, terminating or settling any material litigation matter, material condemnation claim, or any matter or claim (including an insurance claim) where the amount in controversy is reasonably expected to exceed or the settlement amount exceeds twenty-five thousand United States Dollars (\$ 25,000.-) or the Euro equivalent thereof;
- 10.15. Amending, modifying or terminating the Management Agreement, or waiving any provision of or granting any consent or Approval under the Management Agreement or approving any successor Investment Manager;
- 10.16. Confessing any judgment against the Company or causing the Company to file for Bankruptcy or other relief from creditors;
 - 10.17. Establishing insurance requirements for the Company;
 - 10.18. Selecting a general contractor or project manager for the Investment other than the Investment Manager;
- 10.19. Voluntarily deviating materially from the terms of acquisition, disposition or other course of action with respect to the Investments included in the business plan of an Approved Budget or that otherwise required the Approval of the Shareholders, except that, to the extent actions are permitted to be taken under the Shareholders' Agreement in connection with an Emergency or an event of Force Majeure and are not prohibited by contracts of the Company (including



contracts entered into in connection with the acquisition or disposition of Company assets), any Shareholder may deviate from any course of action Approved by the Shareholders as necessary to respond to an Emergency or as is necessary as the result of such event of Force Majeure;

- 10.20. Engaging attorneys for routine Company matters as they arise (including due diligence matters), engaging any attorneys as the transactional attorneys for any specific transaction involving the Investment, subdivision, land use, governmental approvals, financing or refinancing of Company debt or acquisition or disposition of the Investment, other than WHITE & CASE LLP, or engaging any accountants other than DELOITTE & TOUCHE;
 - 10.21. Engaging real estate brokers with respect to the Property;
 - 10.22. Hiring any employees of the Company;
- 10.23. Making any written request or application, or amending any such request or application in writing, to any federal, state or local government or administrative agency or authority relating to permitted land uses for all or any portion of the Investment; or
- 10.24. Taking any other action that is required to be Approved by the APOLLO-Managers under the Shareholders' Agreement or that is required to be Approved by the Company under the Management Agreement.
- **Art. 11. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters listed in article 10 of the Articles by the joint signature of an Apollo Manager and a Group C Manager, and for all other matters, by the sole signature of a Group C Manager.
- **Art. 12. Liability of the managers.** The Managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and voting rights.

- 13.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders.
- 13.2 Each partner has voting rights commensurate to its Shareholding.
- 13.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 14. Form - Quorum - Majority.

- 14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 14.2. Without prejudice to article 15 hereinafter, or to more stringent quorum and majority requirements imposed by Luxembourg company law,
- (i) collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital; and
- (ii) resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.
- **Art. 15. Major Decisions by the general meeting of the Shareholders.** Without prejudice to more stringent quorum and majority requirements imposed by Luxembourg company law, resolutions by the general meeting of Shareholders with respect to the following matters shall require the consent of a majority within each of the Class A, Class B and Class C Shares:
 - 15.1. Extending the term of the Company;
 - 15.2. Any act which would cause the Company to become an entity other than a Luxembourg limited liability company;
- 15.3. Changing the purpose of the Company or taking any action on behalf of the Company that is not reasonably within the scope of the Company purposes as set forth in article 3 of the Articles and as set forth in sections 1.5. and 1.11 of the Shareholders' Agreement;
 - 15.4. Amending the Articles of the Company or any Approved Budget;
 - 15.5. Making in-kind distributions;
- 15.6. Except as otherwise provided in the Shareholders' Agreement, causing the Company to redeem or repurchase all or any portion of the shareholding of a Shareholder;
 - 15.7. Accepting additional Contributions;
 - 15.8. Causing or permitting the Company to be merged with any other entity;
 - 15.9. Dissolving, terminating or liquidating the Company;



- 15.10. Except as permitted under Article 4 of the Shareholders' Agreement or in connection with the liquidation of the Company under Article 8 of the Shareholders' Agreement, making any distribution;
- 15.11. Determining the terms of any participation (e.g., distribution and control issues) of third party investors, admitting additional or transferee Shareholders to the Company as new Shareholders, entering into any financing that participates in profits, or permitting any Transfer of any interest (except as otherwise provided in article 7 of the Shareholders' Agreement) in the Company;
- 15.12. Establishing or releasing reserves for use by the Company, except (i) releases from specific reserves set forth in an Approved Budget for expenditures for which such reserves were so specified, (ii) releases from discretionary reserves set forth in an Approved Budget for any expenditures (except for development/project overhead), and (iii) as otherwise provided in the Shareholder Agreement.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 16. Accounting Year.

- 16.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.
- 16.2 Notwithstanding any provisions of the Shareholders' Agreement, each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board of Managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 16.3Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Allocation of Profits.

- 17.1. An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, and any other expenses must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed by the Law. That allocation ceases to be necessary as soon and as long as the said reserve will be equal to one tenth of the Company's capital.
- 17.2. The general meeting of Shareholders will have discretionary power to dispose of the surplus, subject to any further provisions set forth in the Shareholders' Agreement, in particular to allocate such profit to the payment of a dividend or to transfer it to the reserves or carry it forward. In the event the general meeting of Shareholders decides to declare a dividend, the Shareholders shall be entitled to a portion of the profits distributed which is proportionate to their total contribution to equity (both capital plus share premium) to the Company and in accordance with the Shareholders' Agreement.
- 17.3. The general meeting of Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the law or these Articles and subject to the condition that the Shareholders, upon receipt of such interim dividend, undertake towards the Company to refund any amounts so paid to them, in whole or in part, at the Company's request, should it appear after the approval by the general meeting of Shareholders of the final annual accounts for the accounting year in question, that the profits for that accounting year were insufficient to cover the amount of the interim dividend(s) so paid.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

- 18.1. In the event of dissolution of the Company for any reason and at any moment whatsoever, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by resolution of the single partner or resolution of the general meeting of Shareholders deciding such liquidation, which, as the case may be, will determine their powers and their compensation.
- 18.2. The power to amend the articles of incorporation, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of Shareholders.
 - 18.3. The powers of the managers will come to an end by the nomination of the liquidator(s).
- **Art. 19. Allocation of the liquidation surplus.** After payment of all debts and liabilities of the company or deposit of any funds to that effect, the surplus shall be distributed among the Shareholders proportionately to the total amount of the contribution to equity (both capital plus share premium) made by each Shareholder to the Company and in accordance with the Shareholders' Agreement.

VI. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

108978



Subscription - Payment

Thereupon, the Shareholders, prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to all the Shares as follows:

	Shares
(1) APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC (APOLLO Shareholder 1) prenamed: forty-three Class A	
Shares;	43
(2) APOLLO INTERNATIONAL (EU) ZERAN LLC (APOLLO Shareholder 2) prenamed: thirty-seven Class	
B Shares;	37
(3) A-R CORUM LLC (RIDA Shareholder) prenamed: twenty Class C Shares;	20
Total: one hundred Shares	100

The shares have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately three thousand euro (3,000.- EUR).

General meeting of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders, representing the entirety of the subscribed share capital, have passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as Group A Managers of the Company for an indefinite period, upon proposal of the Apollo Shareholder 1:
- Mr. John Ruane, Manager, born in Dublin on August 9, 1978, residing at APOLLO REAL ESTATE ADVISORS UK LTD, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA, United Kingdom; and
- Mr. Ian Gear, Manager, born in Chelmsford, England on December 25, 1974 residing at APOLLO REAL ESTATE ADVISORS UK LTD, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA, United Kingdom.
- 2. The following person is appointed as Group B Manager of the Company for an indefinite period, upon proposal of the APOLLO Shareholder 2:
- Ms. Anne Delord, Manager, born in Paris, France, on February 22, 1974, residing 21, allee Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- 3. The following persons are appointed as Group C Managers of the Company for an indefinite period, upon proposal of the RIDA Shareholder:
- Mr. Rafal Jerzy Nowicki, Senior Vice-President, APOLLO RIDA POLAND/real estate investor, residing in Ul. Zadumana 11, 02-206 Warwow, Poland, born in Radom (Poland) on July 6, 1971; and
- Mr. Ira Mitzner, Principal, RIDA DEVELOPMENT CORP./real estate investor, residing at 9211 Clifford Drive, Houston, Texas 77096, born in Montreal, Canada on October 15, 1959.
 - 4. The registered office of the Company is set at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le troisième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1. APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat du Delaware et ayant son adresse c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA; ici dénommée l'Associé APOLLO 1;
- 2. APOLLO INTERNATIONAL ZERAN (EU) LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat du Delaware et ayant son adresse c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA; ici dénommée l'Associé APOLLO 2;

Ci-après collectivement dénommés les Associés APOLLO et individuellement dénommé l'Associé APOLLO;



3. A-R CORUM LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat du Delaware et ayant son adresse c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, DE 19808, USA, ici dénommée l'Associé RIDA;

Les Associés APOLLO et l'Associé RIDA sont collectivement dénommés les «Associés»,

Tous ici représentés par Maître Tülay Sonmez, avocat, résidant à Luxembourg, au moyen de trois procurations sous seing privé données respectivement les 2 août 2007 et 3 août 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit. Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a déclaré que (i) les mots et expressions non expressément définis dans les Statuts devront avoir la même signification qui leur est conféré dans tout pacte d'actionnaires qui serait conclu entre les Associés APOLLO et l'Associé RIDA (le Pacte d'Actionnaires) et que (ii) les Statuts devront être analysés et interprétés au regard du Pacte d'Actionnaires dont les dispositions gouverneront tous les points non spécifiquement réglés par les Statuts, et prévaudront en cas d'ambiguïté ou de conflit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination A-R ZERAN II S.àr.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, si le cas se présente, du Conseil de Gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le Conseil de Gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique, ou le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1 L'objet social de la société sera d'acquérir toutes les parts dans les filiales polonaises et de vendre ou transférer et, au travers de ces filiales polonaises, posséder, développer, re-développer, gérer, habiliter, aplatir, calibrer, aménager, opérer, financer, réfinancer, rescinder, diviser, améliorer, cartographier, annexer, louer, sous-louer et vendre, échanger, ou disposer de (dans une vente unique ou par la vente de portions en question ou d'intérêts, subdivisés ou non) et de faire tous les actes légaux y relatifs en rapport avec certaines parcelles immobilières situées en République de Pologne ainsi qu'avec les immeubles qui y sont situés, décrits plus en détail dans l'Annexe 1 de l'Accord d'Associés, et toutes améliorations actuelles ou postérieures en rapport avec cela (connus, respectivement, comme ils peuvent, de temps à autre, être développés, re-développés, gérés, habilités, aplatis, calibré, aménagé en jardin, opéré, financé, re-financé, rescindé, subdivisé, amélioré, cartographié, annexé, loué ou sous-loué comme les «Propriétés») et tout autre bien meuble ou immeuble (dénommés ci-après les «Investissements»);
- 3.2 La Société pourra se livrer à et s'engager dans toute autre affaire légale accessoire ou raisonnablement en rapport avec ce qui précède, incluant, sans limitation, l'emprunt d'argent de toute provenance, avec ou sans garantie, excepté par voie d'emprunt public, contracter des services nécessaires ou souhaitables auprès de professionnels ou autres, étant compatibles avec les objectifs d'investissements de la Société, concernant les Investissements, la vente, l'échange ou toue autre disposition de tout ou partie d'intérêt dans les Investissements; tout ce qui précède étant sujet à des termes et conditions plus spécifiques, incluant les Approbations requises par les Associés, prévu dans cet Accord (qui doit inclure, lorsque indiqué, les Approbations par un associé faites à sa seule et absolue discrétion);
- 3.3 La Société pourra exercer tout droit de la Société en rapport avec les Investissements conformément à tout accord auquel elle serait partie, et acquérir, directement ou indirectement, posséder, améliorer et réaliser les Propriétés ou tout autre bien acquis par la Société et ses filiales, conformément aux dispositions de l'Accord, incluant la prise d'actions décrites à la section 1.5;
- 3.4 La Société pourra acquérir et posséder les Investissements dans le but d'investir et financer, vendre, transporter, affecter, transférer ou garantir les Investissements, ou tout autre bien de la Société, aussi bien que n'importe quel bien meuble nécessaire, opportun ou accessoire en vue de la réalisation de l'objet de la société;
- 3.5 La Société pourra emprunter de l'argent en son nom (garanti ou non), excepté par le biais d'offre public, destiné aux activités de la Société et à couvrir l'endettement causé par l'avancement de l'un ou de tous les objectifs de la Société,



et, de la même manière, fournir des garanties au moyen d'hypothèque, trust, gage ou autres sûreté portant sur n'importe lequel des biens de la Société;

- 3.6 La Société pourra emprunter de l'argent sur le crédit général de la Société afin de l'utiliser dans les activités de la Société:
- 3.7 La Société pourra entrer dans, exécuter et continuer des contrats de toute nature, ce compris des contrats conclus avec des Affiliés des Associés, nécessaires, en rapport ou accessoires à l'accomplissement des objectifs de la Société;
- 3.8 La Société pourra émettre des appels de fond en vue d'obtenir des Contributions supplémentaires dans le respect des dispositions de l'Accord;
- 3.9 La Société pourra entrer dans toute activité légale et exécuter et continuer tout type de contrat nécessaire, en rapport ou accessoire à l'accomplissement des objectifs de la sociétés aussi longtemps que lesdites activités et contrats pourront être légalement continués ou exécutés par une société à responsabilité, selon les lois de l'état dans lequel la société est habilité à exercer ses activités;
 - 3.10 La Société sera tenue et devra remplir les obligations provenant de tout accord auquel elle devient partie;
- 3.11 La Société pourra prendre part et amener toute ses filiales polonaises à prendre part ou à exécuter leurs obligations respectives en vertu de tous les documents (en ce inclus un accord avec le Gérant de l'Investissement sous la forme approuvée par les Associés (l'«Accord de Gestion») et entreprendre toutes les actions requises et nécessaires au développement de Propriétés (en ce inclus l'obligation, soumise aux dispositions de l'Accord de Gestion, de développer, re-développer, gérer, habiliter, rescinder, diviser, améliorer, habiliter, aplatir, calibrer, aménager, cartographier, annexé, louer et vendre, échanger, ou disposer de autrement des propriétés pour le compte de la Société), tout ce qui précède étant susceptibles d'honoraires de gestion et autres compensations, soumis à l'approbation par la Société, comme il est prévu dans l'Accord de Gestion.
- 3.12 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra, entre autres:
- procéder, par voie de placement privé uniquement, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances;
- prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société du groupe;
- consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société; et
- gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.
- 3.13 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.14 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobilière ou immobilière, qui, directement ou indirectement, favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par quarante-trois (43) parts sociales de classe A (au pluriel, les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale de Classe A), trente-sept (37) parts sociales de classe B (au pluriel, les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), et vingt (20) parts sociales de classe C (au pluriel, les Parts Sociales de Classe C et individuellement une Part Sociale de Classe C), sous forme nominative d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C seront collectivement et sans considération de leur classe désignées comme les Parts Sociales et individuellement et sans considération de leur classe, désignée comme une Part Sociale.

- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des Associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.
- 5.3. Toute prime d'émission prévue en accord avec l'émission de toutes Parts sociales de Classe A devra être allouée à un compte de réserve d'émission (le Compte de Réserve d'Emission des Parts Sociales de Classe A) de la Société, toute prime d'émission prévue en accord avec l'émission de toutes Parts sociales de Classe B devra être allouée à un compte



de réserve d'émission (le Compte de Réserve d'Emission des Parts Sociales de Classe B) de la Société, et toute prime d'émission prévue en accord avec l'émission de toutes Parts sociales de Classe C devra être allouée à un compte de réserve d'émission (le Compte de Réserve d'Emission des Parts Sociales de Classe C) de la Société.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion du montant de sa participation dans le capital (à la fois capital et primes d'émission) et en accord avec l'Accord d'Associés, et chaque Part sociale donne droit à un vote en faveur de son détenteur.
- 6.2. A l'égard de la Société, les Parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- 6.3. Sans préjudice des limitations établies ci-dessous, les Parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de Parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. (a) Dans le respect des clauses 6.4. (c), 6.7. et 6.8., chaque Associé APOLLO pourra transférer librement tout ou partie de ses titres dans la Société, étant entendu que, dans le cas où les Associés APOLLO décideraient conjointement de transférer les Parts sociales représentant plus de cinquante pourcent (50%) du capital et du droit de vote de la Société à un individu ou une entité qui n'est pas liée à un de ces Associé APOLLO (le «Cessionnaire Apollo»), alors, avant d'effectuer un tel Transfert, l'Associé APOLLO devra avertir, par écrit, l'Associé RIDA de son intention d'effectuer un tel Transfert (l'«Avis de Transfert»), lequel devra contenir les termes et conditions du Transfert proposé (les «Termes du Transfert»), ainsi que l'identité et les informations concernant le Cessionnaire APOLLO. Endéans le délai de vingt (20) jours après réception de l'Avis de Transfert, l'Associé RIDA aura le droit, après en avoir informé par écrit ces mêmes Associés APOLLO (la «Réponse au Transfert»), d'acheter les Parts sociales de la Société susceptibles d'être transférées par les Associés APOLLO au Cessionnaire APOLLO, et ce en accord avec les Termes du Transfert.
- (b) A l'exception de ce qui est mentionné ci-après, l'Associé RIDA ne sera pas autorisé à transférer tout ou partie de ses participations dans la Société, ou de permettre tout transfert de propriété à l'Associé RIDA ou à des partenaires, fondateurs ou Associés de l'Associé RIDA. Toute tentative de Transfert ou toute réalisation de Transfert sera nulle ab initio, non avenue et sans effet. En dépit de ce qui a été dit, l'Associé RIDA pourra transférer tout ou partie de ses participations dans la Société, ou permettre le Transfert de participations à l'Associé RIDA, ou à des partenaires, fondateurs ou Associés visés ci-dessus, comme suit:
- à la Société, conformément au rachat de ses propres Parts sociales, ou à tout Associé APOLLO, ou un partenaire ou Associé ou Affilié de tout Associé APOLLO;
- tout autre Transfert Approuvé par les Associés APOLLO dont l'Approbation peut être accordée ou refusée à la seule discrétion des Associés APOLLO; et
- les participations dans l'Associé RIDA, ou dans des partenaires, fondateurs ou Associés de l'Associé RIDA, peuvent être transférés sans restriction si, après un tel Transfert de ces participations dans l'Associé RIDA, ou dans des partenaires, fondateurs ou Associés de l'Associé RIDA, David Mitzner et Ira Mitzner, ou l'un d'eux, gardent le contrôle sur la gérance et les politiques de l'Associé RIDA, et que David Mitzner et Ira Mitzner, ou l'un des deux, ou leurs épouses respectives ou leurs enfants naturels ou adoptifs continuent de posséder, directement ou indirectement, continuent de contrôler les titres représentant plus de 50% du capital et du droit de vote ordinaire, dans le cas d'un groupement, ou plus de 50% de la Société, participation ou autre propriété (basée sur la valeur et le droit de vote), dans le cas d'une autre entité, de l'Associé RIDA.
- (c) Le Transfert de toute Part sociale ou autre participation dans la Société sera soumis aux conditions suivantes: (i) Le cessionnaire devra supporter par écrit chacune des obligations qu'a le cédant envers la Société; (ii) ce cessionnaire devra accepter par écrit d'être lié par chacun des termes et conditions contenus dans l'Accord d'Associés et dans les présents Statuts; (iii) si le cédant est sur le point d'être libéré de ses responsabilités et obligations envers la Société et envers les Associés APOLLO, le cessionnaire devra délivrer à la Société les actes d'acceptation, et les titres approuvés par les Associés APOLLO, pour le paiement et l'exécution de toutes les obligations du bénéficiaire des intérêts ainsi transférés et exécutés; (iv) le Transfert de Parts sociales devra aboutir au transfert d'une part proportionnelle des preferred equity certificates émis par la Société («PEC's») envers le cessionnaire, et le cédant devra fournir tous les documents nécessaires au transfert desdits PEC's au cessionnaire, et (v) les conditions des clauses 6.7. et 6.8. devront être remplies.
- (d) Dans la mesure où la Loi ou les Statuts requièrent le vote des Associés pour effectuer les Transferts visés par cet article, les Associés s'accordent pour exercer leur droit de vote dans le respect des Statuts et de la Loi afin d'effectuer de tels Transferts en accord avec cet article sans référence à aucune disposition de la Loi ou des Statuts qui pourraient permettre à un Associé de refuser d'accorder son consentement à de tels Transferts.



- 6.5. «Tag-Along Rights». Excepté ce qui est mentionné dans la clause 6.4. (a), aucun Associé ne pourra participer dans aucun Transfert autorisé par un Associé en vertu de l'Accord d'Associés.
- 6.6. Faillite ou dissolution d'un Associé. Dans l'hypothèse d'une faillite ou de la dissolution d'un des Associés, celui-ci devra se soumettre aux obligations prévues par la loi luxembourgeoise, par les Statuts, de même que les obligations découlant de l'Accord d'Associés, et le curateur, l'administrateur judiciaire ou autre représentant légal de l'Associé failli ou les autres représentants légaux de l'Associé dissout, auront tous les droits d'un ayant droit de l'Associé RIDA ou de l'Associé APOLLO, tel qu'applicable, incluant le même droit (sujet aux mêmes limitations) que ceux de l'Associé RIDA ou de tel Associé APOLLO, tel qu'applicable, d'après les dispositions de la clause 6.4., pour céder leurs titres dans la Société.
- 6.7 Remplacement d'un Associé. Soumis aux restrictions et droits d'Approbation prévus par la clause 6.4, aux dispositions de la clause 6.8, l'ayant droit d'un Transfert par un associé, autorisé selon l'article 6 (un «Ayant Droit de l'Associé») deviendra un nouvel Associé. Dans ce cas, si et comme requis par la Loi, les Associés devront préparer ou faire préparer toute documentation devant être signée par les Associés et, par extension, par l'Ayant Droit de l'Associé. A moins qu'elle ne soit nommée dans l'Accord d'Associés, ou à moins qu'elle ne soit admise dans la Société comme indiqué dans l'Accord d'Associés et/ou les Statuts, personne ne sera considéré comme un Associé, et la Société, chaque Associé et toute autre personne en relation d'affaire avec la Société doivent traiter uniquement avec les Associés ainsi nommés ou admis et ne seront pas amenés à traiter avec un autre personne en raison d'une nomination ou d'un engagement par un Associé (ou réalisation d'une promesse) ou en raison de la mort d'un Associé.

6.8 Restrictions de transfert supplémentaires

En dépit de toute disposition de l'Accord d'Associés contraire et sujet aux limitations des clauses 6.4 à 6.8., la capacité d'un Associé à transférer tout ou partie de ses parts ou une partie de tout autre participation dans la société sera sujette aux restrictions supplémentaires suivantes:

- Aucun transfert portant sur une ou plusieurs parts sociales ou toute partie de participation dans la société ne prendra effet, à moins qu'un tel Transfert ne respecte les restrictions du Transfert dans tous les Accords des Associés auxquels la Société ou ledit Associé est partie;
- Aucun Associé ne sera autorisé à transférer ses parts sociales ou tout ou partie de ses participations ou à effectuer toute autre opération qui pourrait amener la Société (i) à être considérée comme une «publicly traded partnership» selon la définition l'«U.S. Internal Revenue Code Section 770» ou (ii) qualifiée de société (ou toute autre association soumise à taxation en tant que société) selon la signification donnée par l'«U.S. Internal Revenue Code Section 7701(a)»;
- Aucun associé ne sera autorisé à transférer ses parts sociales ou tout ou partie de ses participations si, comme résultat d'un tel Transfert, la Société aurait ou pourrait avoir un nombre total d'Associés au nombre prescrit par et conformément aux dispositions de l'article 7.5.1.3. de l'Accord d'Associés;
- A moins qu'un arrangement concernant les prélèvement soit approuvé par les Associés (si un tel prélèvement est requis par la Société), aucun des Associés ne sera autorisé à transférer tout ou partie des ses intérêts dans la Société à toute Personne, à moins qu'une telle personne ne soit un ressortissant des Etats-Unis d'Amérique tel que défini par le paragraphe 7701(a)(30) et n'est pas sujet à des prélèvements d'impôts fédéral des Etats-Unis d'Amérique.
- Aucun Associé ne sera autorisé à transférer ses parts sociales ou tout ou partie de ses participations si un tel Transfert est susceptible de (i) causer la garde des biens de la Société selon un «plan assets» au regard de l'ERISA ou de ses réglementations accessoires ou (ii) résulter dans une «action prohibée» au regard de l'ERISA, de ses réglementations accessoires ou du Code applicable à la Société;
 - Tout prétendu transfert ou toute autre action prise en violation de la clause 6.8. sera nul et sans effet ab initio.
- 6.9 Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société selon les dispositions de la Loi et pourra être consulté par tout associé qui le désirerait.

III. Gérance - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un Conseil de gérance nommé par résolution de l'assemblée générale des Associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Le conseil de gérance est composé de deux gérants désignés sur proposition des détenteurs de Parts Sociales de Classe A (collectivement le «Gérants du Groupe A» et individuellement le «Gérant du Groupe A»), d'un gérant désigné sur proposition des détenteurs de Parts Sociales de Classe B (le «Gérant du Groupe B»), et de deux gérants désignés sur proposition des détenteurs de Parts Sociales de Classe C (collectivement le «Gérants du Groupe C» ou les «Gérants RIDA» et individuellement un «Gérant du Groupe C» ou un «Gérant Rida»); les Gérants du Groupe A et le Gérants du Groupe B sont collectivement les «Gérants APOLLO» et individuellement comme le «Gérant APOLLO» et les Gérants APOLLO et les Gérants du Groupe C, ou Gérants RIDA, sont collectivement les «Gérants» et individuellement le «Gérant». Les gérants ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.



Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de gérance qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le Conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation de tout Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du Conseil de gérance de la Société de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins un Gérant du Groupe A, un Gérant du Groupe B et un Gérant du Groupe C sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de gérance sont prises valablement par un vote positif d'au moins un Gérant du Groupe A, un Gérant du Groupe B et un Gérant du Groupe C présents ou représentés à un tel conseil.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du Conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- Art. 10. Principales décisions du Conseil de gérance. Les décisions du Conseil de gérance, relatives aux affaires suivantes, sont considérées comme des Décisions Principales et devront requérir l'accord unanime de tous les membres du Conseil de gérance:
- 10.1 Tout acte qui rendrait impossible de continuer l'objet social de la Société, sauf cas de liquidation de la Société sous les conditions prévues par l'article 8 de l'Accord d'Associés ou la vente, l'échange ou toute autre répartition de tout ou partie des Investissements ou des autres biens de la Société qui auront été approuvées par les Actionnaires ou autrement qui est permis par l'Accord d'Associés;
- 10.2 L'établissement ou l'ajustement de la Valeur Brute Comptable de la section 3.9 de l'Accord d'Associés pour toute valeur versée ou distribuée ou autre Valeur Réévaluée;
- 10.3 L'indemnisation de (i) tout Actionnaire ou de ses Affiliés, employés, membres ou associés, sauf stipulation de l'article 5.5.2 de l'Accord d'Associés, ou (ii) toute autre Personne autre pour tout acte autre que ceux exécutés de bonne foi et dans la croyance raisonnable que de tels actes sont dans l'intérêt ou ne sont pas dans l'intérêt de la Société.
- 10.4 Sauf stipulation des articles 3.5.4 et 4.3.2 de l'Accord d'Associés, la conclusion de tout accord qui rendrait tout Actionnaire personnellement responsable ou respectivement garant de tout endettement de la Société;
- 10.5 L'acceptation supplémentaire de Participation en échange de PECs ou prêts de la part d'Associé autre que ceux expressément prévus dans l'Accord d'Associés.
- 10.6 Provoquer ou permettre à la Société de contracter des prêts ou de conclure tout contrat avec tout Associé ou tout Affilié d'un Associé ou de la Société;
- 10.7 Provoquer la Société à conclure (ou être liée) par tout contrat, ou modification de tout contrat qui ne peut être terminé sans pénalité endéans un délai de trente (30) jours ou qui requiert une dépense d'un montant égal ou supérieur à \$ 100.000,- l'année dans son ensemble;
- 10.8 Location à bail, vente, échange ou tout autre arrangement d'un ou plusieurs des Investissements (ou partie) autre que celles relatives au programme de financement et de gestion du Budget Approuvé;
- 10.9 Risquer des coûts ou faire des dépenses par ou pour le compte de la Société sauf conformément au Budget Approuvé ou comme autorisé par l'article 5.1.3.4 de l'Accord d'Associés;
- 10.10 Sous réserve de l'article 5.1.5.25 de l'Accord d'Associés, obtenir d'une tierce partie des prêts (sécurisé ou non), ou exécuter ou délivrer au nom de la Société toute garantie ou autre accord dans lequel la Société est ou pourrait devenir responsable pour toute obligation ou toute autre Personne, ou permettre de grever des biens de la Société, ou modifier ou réfinancer toute dette de la Société ou sélectionner tout prêteur pour conclure un prêt à la Société, à condition que toute proposition de financement présente une participation d'actions ou requiert une ou plusieurs garanties des Associés APOLLO ou tout Affiliés;



- 10.11 Acquérir tout propriété ou intérêt autre que les Participations;
- 10.12 Sauf stipulation de l'article 5.2 de l'Accord d'Associés, payer tout salaire, honoraires ou autre dédommagement ou conclusion de tout contrat conclus avec tout Affilié de tout Actionnaire;
- 10.13 Sauf cas prévu à l'article 4 de l'Accord d'Associés ou en relation avec la liquidation de la Société prévue par l'article 8 de l'Accord d'Associés, faire de la distribution de dividendes;
- 10.14 Commencer, abandonner, terminer ou régler toute affaire litigieuse importante, toute demande importante de condamnation, ou toute demande importante (incluant les demande d'indemnités) quant le montant disputé sera vraisemblablement supérieur ou le montant de l'accord dépasse vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (\$ 25.000,-) ou son équivalent en euro;
- 10.15 Modifier, rectifier, terminer l'Accord de Gestion, ou renoncer à toute clause ou donner tout accord ou Approbation conformément à l'Accord de Gestion ou approuver tout successeur au Gérant de l'Investissement:
- 10.16 Provoquer tout avis à l'encontre la Société ou causer à la Société une déclaration en faillite ou autre libération de créanciers:
 - 10.17 Etablir les formalités d'assurance pour la Société;
- 10.18 Sélectionner un entrepreneur général ou un gérant de projet pour les Investissements autre que le Gérant de l'Investissement;
- 10.19 S'écarter volontairement et sensiblement des termes de l'acquisition, clauses ou autres ligne de conduite en ce qui concerne l'Investissement prévu dans le programme de financement et de gestion du Budget Approuvé, ou qui autrement requiert l'Approbation des Associés, sauf que, de telles actions soient autorisées à être adoptées conformément à l'Accord d'Associés en relation avec l'Urgence ou un évènement de Force Majeure et qui n'est pas interdit par les contrats de la Société (incluant les contrats conclus en relation avec l'acquisition ou l'arrangement des biens de la Société), tout Associé peut s'écarter de toute ligne de conduite Approuvée par les Associés s'il s'agit de répondre à une situation Urgente ou s'il est nécessaire du fait de la survenance d'un évènement de Force Majeure;
- 10.20 Engagement d'avocats pour les affaires courantes de la Société comme elles se présentent (incluant les affaires de due diligence), engagement de tout avocat comme négociateur pour toute transaction spécifique impliquant des Investissements, subdivision, utilisation immobilière, approbation gouvernementale, financement ou refinancement des dettes de la Société ou acquisition ou clause d'Investissement, autre que WHITE & CASE LLP, ou engagement de tout expert-comptable autre que DELOITTE & TOUCHE;
 - 10.21 Engager tout agent immobilier conformément aux Participations;
 - 10.22 Engager tout employé de la Société;
- 10.23 Faire toute requête écrite ou demande, ou modification de telle requête ou demande par écrit, à toute autorité fédérale, étatique ou locale ou autorité administrative ou autorité qui se rapporte à l'utilisation des biens immobiliers pour toute ou partie de tout Investissements; ou
- 10.24 Prendre toute action qui doit être Approuvée par les Gérants Apollo conformément à l'Accord d'Associés ou qui doit être Approuvée par la Société conformément à l'Accord de Gestion.
- **Art. 11. Représentation.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers pour toutes les affaires listées dans l'article 10 des Statuts par la signature conjointe d'un Gérant APOLLO et d'un Gérant du Groupe C, et pour toutes les autres affaires, par la signature unique d'un Gérant du Groupe C.
- **Art. 12. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les clauses de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs et droits de vote.

- 13.1 Si la société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
 - 13.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 13.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique toute personne ou entité comme mandataire.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.

- 14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou téléfax.
- 14.2. Sans préjudice de l'article 15 ci-après, ou de conditions de quorum et de majorité plus strictes imposées par la Loi luxembourgeoise,



- (i) les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social;
- (ii) toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.
- Art. 15. Principales décisions prises par l'assemblée générale des Associés. Sans préjudice de conditions de quorum et de majorité plus strictes imposées par la Loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les résolutions prises par l'assemblée générale des Associés se rapportant aux matières suivantes nécessitent le consentement de la majorité à l'intérieur de chacune des catégories de Parts sociales de Classe A, Parts sociales de Classe B et Parts sociales de Classe C:
 - 15.1. L'extension de la durée de la Société;
- 15.2. Tout acte qui pourrait conduire la Société à devenir une entité autre qu'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise;
- 15.3. Le changement de l'objet social de la Société ou l'exécution d'opérations au nom de la Société qui ne seraient raisonnablement pas dans le champ de l'objet de la Société, tel que prévu par l'article 3 des Statuts et prévu dans les sections 1.5. et 1.11. de l'Accord d'Associés;
 - 15.4. La modification des Statuts de la Société ou du Budget Approuvé;
 - 15.5. La répartition de dividendes en nature;
- 15.6. Excepté lorsque cela est disposé autrement dans l'Accord d'Associés, amener la Société à rembourser ou racheter tout ou partie des participations de l'Associé dans la Société;
 - 15.7. L'acceptation de contributions supplémentaires;
 - 15.8. Amener ou permettre la fusion de la Société avec tout autre entité;
 - 15.9. Dissoudre, terminer ou liquider la Société;
- 15.10. Excepté lorsque autorisé par l'article 4 de l'Accord d'Associés ou dans le cadre d'une liquidation de la Société visée par l'article 8 de l'Accord d'Associés, effectuer toute distribution;
- 15.11. Déterminer les termes de toute participation (par exemple les questions de répartition et de contrôle) d'investisseurs tiers, accepter des Associés supplémentaires ou cessionnaires dans la Société en tant que nouveaux Associés, prendre part à toute activité financière générant du profit, ou autoriser tout Transfert de toute participation (excepté lorsqu'il en est disposé autrement par l'article 7 de l'Accord d'Associés) dans la Société;
- 15.12. La constitution ou la libération de réserves en vue de leur utilisation par la Société, excepté (i) libération de réserves spéciales prévues par un budget approuvé en vue de dépenses pour lesquelles de telles réserves ont été constituées, (ii) libération de réserves discrétionnairement constituées prévues dans un Budget Approuvé pour toutes dépenses (excepté pour le développement/ou les frais généraux de projets), et (iii) lorsque autrement disposé dans l'Accord d'Associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 16. Exercice social.

- 16.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.
- 16.2. Nonobstant toute disposition de l'Accord d'Associés, chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de gérance devra préparer un inventaire incluant l'indication des valeurs et obligations de la Société.
 - 16.3. Tout associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

- 17.1. Un montant au moins égal à un vingtième des profits nets figurant dans le bilan, moins les dépenses générales ainsi que les provisions considérées nécessaires, et toute autre dépense doivent être mise de côté annuellement de tels profits dans le but de constituer les réserves prescrites par la Loi. Cette allocation cesse d'être nécessaire aussitôt et dès que ces dites réserves seront égales à un dixième du capital social de la Société.
- 17.2. L'Assemblée générale des Associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant à des réserves supplémentaires prévues par l'Accord d'Associés, en particulier allouer de tels profits au paiement d'un dividende ou les transférer dans des réserves ou les reporter à nouveau. [Dans le cas où l'Assemblée générale des Associés décide de distribuer un dividende, les Associés seront en droit de recevoir une partie de ces dividendes distribués qui sera proportionnelle à leur contribution au capital social (en ce compris le capital social et les primes d'émission) de la Société conformément à l'Accord d'Associés].
- 17.3. L'Assemblée générale des Associés peut décider de verser un acompte sur dividende sur la base d'un relevé de compte préparé par les Gérants, ou en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour cette distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne doit pas excéder les profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes destinées aux réserves établies en accord avec la Loi ou les présents Statuts et



soumis à la condition que les Associés, sur réception de cet acompte sur dividende, s'engagent envers la Société à rembourser tout montant qui leur a été ainsi versé, en tout ou en partie, à la demande de la Société, devra apparaître après l'approbation par l'Assemblée générale des Associés dans les comptes annuels définitifs de l'année comptable en question que les profits pour cette année comptable étaient insuffisants pour couvrir le montant des acomptes sur dividende(s) ainsi versé.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

- 18.1. En cas de dissolution de la Société pour toute quelle raison et à n'importe quel moment, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par résolution de l'Associé unique ou par résolution de l'assemblée générale des Associés ayant décidé cette liquidation, qui, selon le cas, fixera leurs pouvoirs et rémunération.
- 18.2. Le pouvoir de modifier les présents Statuts, si les besoins de la liquidation le justifient, restera confiée à l'assemblée générale des Associés.
 - 18.3. Les pouvoirs des gérants prendront fin avec la nomination de liquidateur(s).
- Art. 19. Attribution du boni de liquidation. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au montant total de leur participation au capital (à la fois le capital social et les primes d'émission) effectué par chaque Associé à la Société conformément à l'Accord d'Associés.

VI. Disposition générale

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Les Associés, prequalifiés et représentés comme dit ci-dessus, déclarent avoir souscrit à l'intégralité des Parts Sociales comme suit:

	Parts
	sociales
(4) APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC (Associé APOLLO 1) préqualifiée: quarante-trois Parts So-	
ciales de Classe A;	43
(5) APOLLO INTERNATIONAL ZERAN (EU) LLC (Associé APOLLO 2) préqualifiée: trente-sept Parts	
Sociales de Classe B;	37
(6) A-R CORUM LLC (Associé RIDA) préqualifiée: vingt Parts Sociales de Classe C;	20
Total: cent Parts Sociales	100

Les Parts Sociales ont toutes été libérées par un versement en espèce, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ trois mille euros (3.000,- EUR).

Assemblée générale des associés

Et aussitôt, les Associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants du Groupe A la Société pour une durée indéterminée, sur proposition de l'Associé APOLLO 1:
- Monsieur John Ruane, Gérant, né le 9 août 1978 à Dublin, domicilié à APOLLO REAL ESTATE ADVISORS UK LTD, 127 Sloane Street, Londres SW1X 9BA, Royame-Uni; et
- Monsieur Ian Gear, Gérant, né le 25 décembre 1974 à Chelmsford (Royaume-Uni) domicilié à APOLLO REAL ESTATE ADVISORS UK LTD, 127 Sloane Street, Londres SW1X 9BA, Royame-Uni.
- 2. La personne suivante est nommée comme Gérant du Groupe B la Société pour une durée indéterminée sur proposition de l'Associé APOLLO 2:
- Madame Anne Delord, Gérante, née à Paris, France, le 22 février 1974, domiciliée 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- 3. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants du Groupe C la Société pour une durée indéterminée sur proposition de l'Associé RIDA:



- Monsieur Rafal Jerzy Nowicki, Vice-President, APOLLO RIDA POLAND/real estate investor, demeurant UI. Zadumana 11, 02-206 Warwow, Pologne, né à Radom (Pologne), le 6 juillet 1971; et
- Monsieur Ira Mitzner, Principal, RIDA DEVELOPMENT CORP./real estate investor, demeurant à 9211 Clifford Drive, Houston, TX 77096, né à Montréal, Canada, le 15 octobre 1959.
 - 4. Le siège social de la Société est établi au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, le comparant a signé le présent acte avec le

Signé: T. Sonmez, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, LAC/2007/22066. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007108016/220/944.

(070123741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Shanks Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 67.884.700,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.751.

Les comptes annuels au 10 mars 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108774/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02471. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Kimmolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 98.700.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007108775/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04555. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Sarasin Fund Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 53.780.

Le bilan au 31 mai 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour extrait sincère et conforme SARASIN FUND SELECTION FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A. Signatures

Référence de publication: 2007108772/584/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-Cl04492. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

REA Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 128.430.

Par résolution du conseil de gérance tenu en date du 26 juin 2007, il a été décidé de transférer le siège social du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 14 mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108771/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02047. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

F.A.M. Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 72.491.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour F.A.M. FUND

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007108770/584/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-Cl04489. - Reçu 74 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Kimmolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 98.700.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007108773/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-Cl04554. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Dexia Prime Advanced, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.505.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Pour DEXIA PRIME ADVANCED

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007108776/1126/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03368. - Reçu 92 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

ISMT Enterprises, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 129.097.

In the year two thousand seven, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company ISMT EN-TERPRISES a société anonyme incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy

incorporated by a deed of the undersigned notary on May 25th, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 129.097

The meeting was opened at 9.30 a.m. and was presided by Mr Henri Da Cruz, private employee, residing professionally in Luxembourg-Eich.

The Chairman appointed as secretary Mrs Anne Lauer, private employee, residing professionally in Luxembourg-Eich The meeting elected as scrutineer Mr Max Mayer, private employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

- I) The agenda of the meeting is the following:
- 1.- Increase of the Company's issued share capital by an amount of one hundred and forty thousand euros (EUR 140,000.-), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten euro (EUR 10.-) per share to one hundred seventy one thousand euos (EUR 171,000.-) by the creation and issue of fourteen thousand (14,000) new ordinary shares with a par value of ten euro (EUR 10.-) per share.
 - 2.- Acceptance of the subscription and payment of the fourteen thousand (14,000) new ordinary shares.
 - 3.- Subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation.
 - 4.- Miscellanous.
- II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled ne varietur by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

- III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.
- IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which were all adopted by unanimous vote.



First resolution

The meeting decides to increase the Company's issued share capital by an amount of one hundred and forty thousand euros (EUR 140,000.-), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a par value often euro (EUR 10.-) per share to one hundred seventy one thousand euros (EUR 171,000.-) by the creation and issue of fourteen thousand (14,000) new ordinary shares with a par value of ten euro (EUR 10.-) per share.

Second resolution

The preferential subscription right of the existing shares having been waived, the meeting accepts the subscription and the payment of the fourteen thousand (14,000) new ordinary shares as follows: Thereupon have appeared

(i) ISMT LIMITED, a limited company incorporated in India, registered at the Trade Register of Pune under the number L27109PN1999LC016417, with registered office at Lunkad Towers, Viman Nagar, Off Pune Nagar, Pune-411014 Maharashtra, India, here represented by Mr Max Mayer, prenamed by virtue of a proxy given on August 16th, 2007

ISMT LIMITED, prenamed, declared to subscribe for ten thousand (10,000) new ordinary shares with a nominal value often euro (EUR 10.-), by a contribution in cash in an amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-);

(ii) INDIAN SEAMLESS ENTERPRISES LIMITED, a limited company incorporated in India, registered at the Trade Register of Pune under the number U29000PN1995PLC090946, with registered office at Lunkad Towers, Viman Nagar, Off Pune Nagar, Pune-411014 Maharashtra, India, here represented by Mr Max Mayer, prenamed, by virtue of a proxy given on August 16th, 2007.

INDIAN SEAMLESS ENTERPRISES LIMITED, prenamed, declared to subscribe for four thousand (4,000) new ordinary shares with a nominal value of ten euro (EUR 10.-), by a contribution in cash in an amount of forty thousand euro (EUR 40,000.-) (together the «Subscribers»).

The amount of one hundred and forty thousand euros (EUR 140,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the general meeting resolved to accept the said subscriptions and payments and to allot the fourteen thousand (14,000) new shares to the Subscribers according to their subscriptions as detailed hereabove.

Third resolution

In consequence of the foregoing resolutions the meeting decides to amend article 5 of the articles of incorporation, which shall be worded as follows:

« Art. 5. The Company has an issued capital of one hundred seventy one thousand euro (EUR 171,000.-) represented by seventeen thousand one hundred (17,100) ordinary shares of a nominal value of ten euro (EUR 10.-) each.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 10.00 a.m.

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le seize août.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISMT ENTERPRISES une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 25 mai 2007, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 129.097

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Henri Da Cruz, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich

Le président nomme comme secrétaire Madame Anne Lauer, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:



- 1.- Augmentation du capital social de la société pour un montant de cent quarante mille euros (140.000,- EUR), pour l'augmenter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à un montant de cent soixante et onze mille euros (171.000,- EUR) par création de quatorze mille (14.000) nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.
 - 2.- Acceptation de la souscription et du paiement pour les 14.000 (quatorze mille) nouvelles actions ordinaires.
 - 3.- Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
 - 4.- Divers
- II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

- III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.
- IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société pour un montant de cent quarante mille euros (140.000,- EUR), pour l'augmenter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à un montant de cent soixante et onze mille euros (171.000,- EUR) par création de quatorze mille (14.000) nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

Vu la renonciation des actions existantes au droit de souscription préférentiel l'assemblée accepte la souscription et le paiement pour les 14.000 (quatorze mille) nouvelles actions ordinaires comme suit:

(i) ISMT LIMITED, une société à responsabilité limitée, régie par le droit indien, immatriculée au Registre de Commerce de Pune sous le numéro L27109PN1999LC016417, ayant son siège social Lunkad Towers, Viman Nagar, Off Pune Nagar, Pune-411014 Maharashtra, Inde, ici représentée par Monsieur Max Mayer, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2007,

ISMT LIMITED, prénommée, a déclaré souscrire dix mille (10.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) et libérer intégralement ces nouvelles actions, par un apport en numéraire d'un montant de cent mille euros (100.000,- EUR);

(ii) INDIEN SEAMLESS ENTERPRISES LIMITED, une société à responsabilité limitée, régie par le droit indien, immatriculée au Registre de Commerce de Pune sous le numéro U29000PN1995PLC090946, ayant son siège social à Lunkad Towers, Viman Nagar, Off Pune Nagar, Pune-411014 Maharashtra, Inde, ici représentée par Monsieur Max Mayer, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2007,

INDIEN SEAMLESS ENTERPRISES LIMITED, prénommée, a déclaré souscrire quatre mille (4.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) et libérer intégralement ces nouvelles actions, par un apport en numéraire d'un montant de quarante mille euros (40.000,- EUR); (ensemble les «Souscripteurs»).

Le montant de cent quarante mille euros (140.000,- EUR) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'attribuer les quatorze mille (14.000) nouvelles actions aux Souscripteurs conformément à leurs souscriptions telles que détaillées ci-dessus.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** La société a un capital de cent soixante et onze mille euros (171.000,- EUR), représenté par dix-sept mille cent (17.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 10.00 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 2.900,- EUR.



Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Da Cruz, A. Lauer, M. Mayer, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, Relation: LAC/2007/23242. — Reçu 1.400 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg-Eich, le 29 août 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007103216/206/164.

(070117416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2007.

PPM Capital Third Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.302.

In the year two thousand and seven, on the sixteenth of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of PPM CAPITAL THIRD INVESTMENT COMPANY S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on June 13, 2006, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 117.302, published in Memorial C number 1593, page 76421, on August 22nd, 2006.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist residing professionally at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg. The chairman requests the notary to act that:

- I. The shareholders present or represented and the numbers of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II. As it appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the shareholders exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.
 - III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 40,762,500.- (forty million seven hundred sixty-two thousand five hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 40,775,000.- (forty million seven hundred seventy-five thousand euros) by the issue of 79,500 (seventy-nine thousand five hundred) ordinary «Class A Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each and by the issue of 1,551,000 (one million five hundred fifty-one thousand) preferred «Class B Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, by contribution in cash.
 - 2.- Amendment of articles 8, 9 and 20 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action; After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 40,762,500.- (forty million seven hundred sixty-two thousand five hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 40,775,000.- (forty million seven hundred seventy-five thousand euros) by the issue of 79,500 (seventy-nine thousand) ordinary «Class A Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each and by the issue of 1,551,000 (one million five hundred fifty-one thousand) preferred «Class B Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Second resolution

It is decided to admit the shareholders:

PPMC FOURTH NOMINEES LIMITED, a company organized under the laws of United Kingdom, with registered office at Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom and registered number 4851120 to the subscription of



the 59,287 (fifty-nine thousand two hundred eighty-seven) ordinary «Class A Shares» and 1,217,535 (one million two hundred seventeen thousand five hundred thirty-five) preferred «Class B Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each;

PPMC PSPS NOMINEES LIMITED, a company organized under the laws of United Kingdom, with registered office at Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom and registered number 4844534 to the subscription of the 15,105 (fifteen thousand one hundred five) ordinary «Class A Shares» and 310,200 (three hundred ten thousand two hundred) preferred «Class B Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each;

PPMC BOS NOMINEES LIMITED, a company organized under the laws of United Kingdom, with registered office at Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom and registered number 4844541 to the subscription of the 1,133 (one thousand one hundred thirty-three) ordinary «Class A Shares» and 23,265 (twenty-three thousand two hundred sixty-five) preferred «Class B Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each;

PPMC HOLBORN NOMINEES LIMITED, a company organized under the laws of United Kingdom, with registered office at Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom and registered number 4844559 to the subscription of the 3,975 (three thousand nine hundred seventy-five) ordinary «Class A Shares» with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each;

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon PPMC FOURTH NOMINEES LIMITED, prenamed, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 59,287 (fifty-nine thousand two hundred eighty-seven) ordinary «Class A Shares» and 1,217,535 (one million two hundred seventeen thousand five hundred thirty-five) preferred «Class B Shares» and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 31,920,550.- (thirty-one million nine hundred twenty thousand five hundred fifty euros), as was certified to the undersigned notary.

Thereupon PPMC PSPS NOMINEES LIMITED, prenamed, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 15,105 (fifteen thousand one hundred five) ordinary «Class A Shares» and 310,200 (three hundred ten thousand two hundred) preferred «Class B Shares» and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 8,132,625.- (eight million one hundred thirty-two thousand six hundred twenty-five euros), as was certified to the undersigned notary.

Thereupon PPMC BOS NOMINEES LIMITED, prenamed, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 1,133 (one thousand one hundred thirty-three) ordinary «Class A Shares» and 23,265 (twenty-three thousand two hundred sixty-five) preferred «Class B Shares» and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 609,950.- (six hundred nine thousand nine hundred fifty euros), as was certified to the undersigned notary.

Thereupon PPMC HOLBORN NOMINEES LIMITED, prenamed, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 3,975 (three thousand nine hundred seventy-five) ordinary «Class A Shares» and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 99,375.- (ninety-nine thousand three hundred seventy-five euros), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Articles 8, 9 and 20 of the Articles of Incorporation to read as follows:

- **«Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 40,775,000.- (forty million seven hundred seventy-five thousand euros) represented by 80,000 (eighty thousand) ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each (the «Class A Shares») and by 1,551,000 (one million five hundred fifty-one thousand) preferred shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each (the «Class B Shares»).»
- **«Art. 9. Voting rights attached to the shares.** Each share, whatever its class be, confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Financial Rights attached to the shares

All Class B Shares will have preferred and cumulative financial rights on dividends and in the event of liquidation as follows:

The Class B Shares shall rank, as to dividends and upon Liquidation (as defined in article 9.2.1), equally with each other and prior to the Class A Shares.

- 9.1. Dividend Provisions
- 9.1.1. Holders of Class B Shares (the «Class B Shareholders») shall be entitled to receive with respect to each financial year out of any funds and assets of the Company legally available prior to and in preference of any dividend, declaration



or payment to any Class A Shares (a «Class A Shares Dividend»), cumulative dividends per each Class B Share owned, whether in cash or in kind, corresponding to an amount of 10% of the nominal value of each Class B Share, at an annual rate (the «Preferred Share Dividend») calculated as follows:

Preferred Share Dividend

=

(10% of the Nominal Value X (multiplied by) number of Years)

- (less)

Distributed Dividends

Where:

- The Nominal Value means at the particular time of the decision to distribute some Preferred Share Dividends, the nominal value of the Class B Shares at the time of their issuance, subject, as the case may be, to the adjustment made to this nominal value upon the occurrence of a change in the nominal value (e.g.: share split, increase of the nominal value), so that the nominal value of one Class B Share before the occurrence of any such change shall equal the aggregate nominal value of the share received in exchange for this Class B shares by the Class B Shareholder with respect thereto upon the effectiveness of such change, (the «Nominal Value»);
- Years mean any financial year closed from the date of first issuance by the Company of the Class B Share concerned (the «Original Issuance Date») until the date of payment of the Preferred Share Dividend to the Class B Share concerned;
- The Distributed Dividends mean any dividends previously distributed and therefore paid to the Class B Shareholders pursuant to the Preferred Share Dividend.
- 9.1.2. Therefore, if on one financial year, (i) the distributable benefits are less than the then applicable Preferred Share Dividend, or (ii) the Company decide not to distribute any dividend (in particular the Preferred Share Dividend as defined above) or just part of the Preferred Share Dividend, all or any portion of the Preferred Share Dividend not to be decided and distributed in a particular year shall be postponed on the subsequent financial year and added to the Preferred Share Dividend attached to this subsequent financial year. This mechanism is applicable of the same manner from year to year.
 - 9.1.3. The Class B Shareholders shall not be entitled to other dividends in addition to the Preferred Share Dividend.
 - 9.2. Liquidation Rights.
- 9.2.1. In the event of dissolution and liquidation of the Company as provided for in article 20 of the present articles of association (the «Liquidation»), the Class B Shareholders shall be entitled to receive out of the assets of the Company legally available for distribution to its shareholders, whether from capital, surplus or earnings, before any payment shall be made to the holders of Class A Shares (the «Class A Shareholders»), an amount per Class B Share (the «Preferred Liquidation Price») equal to:

Nominal Value

+ (plus)

An amount equal to 10% of the Nominal Value multiplied by the number of financial years closed from the Original Issuance Date until the date of the Liquidation

+ (plus)

An amount equal to 10% of the Nominal Value multiplied by 365 (days) and divided by the number of days elapsed from the date of the end of the last closed financial year until and including the date of the Liquidation

(less)

the amount of any Preferred Share Dividend already distributed and paid to the Class B Shareholders.

- 9.2.2. No provisions in sections 9.2.1 hereof are intended to amend any rights provided under sections 9.1.1 and 9.1.2 hereof
- 9.2.3. If, upon any Liquidation, the assets of the Company available for distribution to its shareholders shall be insufficient to pay the Class B Shareholders the full amount as to which each of them shall be entitled, then these assets shall be shared ratably between the Class B Shareholders, according to the same proportion as if all amounts which should have been paid were paid in full.
- 9.2.4. The Class B Shareholders shall not be entitled to other liquidation rights than the payment of the Preferred Liquidation Price.»
- **«Art. 12.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the shareholders in compliance with the terms of article 9.2. of the present articles of association.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.»



Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately 417,000.- euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le seize mars,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée PPM CAPITAL THIRD INVESTMENT COMPANY S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 117.302, constituée suivant acte reçu le 13 juin, 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1593, page 76421 du 22 août 2006.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les actionnaires, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 40.762.500,- (quarante millions sept cent soixante-deux mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euro) à EUR 40.775.000,- (quarante millions sept cent soixante-quinze mille euros) par l'émission de 79.500 (soixante-dix-neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales ordinaires de «Classe A» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et par l'émission de 1.551.000 (un million cinq cent cinquante et un mille) nouvelles parts sociales préférentielles de «Classe B» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.
 - 2.- Modification afférente des articles 8, 9 et 20 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 40.762.500,- (quarante millions sept cent soixante-deux mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 40.775.000,- (quarante millions sept cent soixante-quinze mille euros) par l'émission de 79.500 (soixante-dix-neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales ordinaires de «Classe A» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et par l'émission de 1.551.000 (un million cinq cent cinquante et un mille) nouvelles parts sociales préférentielles de «Classe B» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre les actionnaires:

PPMC FOURTH NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom et numéro registration de 4851120 à la souscription des 59.287 (cinquante neuf mille deux cent quatre-vingt sept) parts sociales de «Classe A» et 1.217.535 (un million deux cent dix-sept mille cinq cent trente-cinq) parts sociales préférentielles de «Classe B» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

PPMC PSPS NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom et numéro registration de 4844534 à la souscription des 15.105 (quinze mille cent cinq) parts sociales de «Classe A» et 310.200 (trois cent dix mille deux cents) parts sociales préférentielles de «Classe B» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;



PPMC BOS NOMINEES LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom et numéro registration de 4844541 à la souscription des 1.133 (mille cent trente-trois) parts sociales de «Classe A» et 23.265 (vingt-trois mille deux cent soixante-cinq) parts sociales préférentielles de «Classe B» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

PPMC HOLBORN NOMINEES LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social à Laurence Pountney Hill, London EC4R 0HH, United Kingdom et numéro registration de 4844559 à la souscription des 3.975 (trois mille neuf cent soixante-quinze) parts sociales de «Classe A» d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite PPMC FOURTH NOMINEES LIMITED, prénommée, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 59.287 (cinquante-neuf mille deux quatre-vingt-sept) parts sociales nouvelles de « Classe A », et 1.217.535 (un million deux cent dix-sept mille cinq cent trente-cinq) parts sociales préférentielles de « Classe B » et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 31.920.550,- (trente et un million neuf cent vingt mille cinq cent cinquante euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Ensuite PPMC PSPS NOMINEES LIMITED, prénommée, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 15.105 (quinze mille cent cinq) parts sociales nouvelles de «Classe A», et 310.200 (trois cent dix mille deux cents) parts sociales préférentielles de «Classe B» et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 8.132.625,- (huit millions cent trente-deux mille six cent vingt-cinq euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Ensuite PPMC BOS NOMINEES LIMITED, prénommée, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 1.133 (mille cent trente trois) parts sociales nouvelles de «Classe A», et 23.265 (vingt-trois mille deux cent soixante-cinq) parts sociales préférentielles de «Classe B» et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 609.950,- (six cent neuf mille neuf cent cinquante euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Ensuite PPMC HOLBORN NOMINEES LIMITED, prénommée, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 3.975 (trois mille neuf cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles de «Classe A» et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 99.375,- (quatre-vingt dix-neuf mille trois cent soixante-cinq euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier les articles 8, 9 et 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

- **«Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 40.775.000,- (quarante millions sept cent soixante-quinze mille euros), représenté par 79.500 (soixante-dix-neuf mille cinq cents) parts sociales ordinaires de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les parts sociales de «Classe A») et par 1.551.000 (un million cinq cent cinquante et un mille) parts sociales préférentielles de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les parts sociales de «Classe B»).»
- **«Art. 9. Droits de vote attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale, quelque soit sa classe, confère un droit de vote identique lors des prises de décision.

Droits financiers attachés aux parts sociales

Toutes les parts sociales de Classe B auront des droits financiers préférentiels et cumulatifs à l'occasion des distributions de dividendes ainsi que dans l'hypothèse d'une liquidation, ainsi qu'il suit:

Les parts sociales de Classe B participeront entre elles de manière égale et primeront les parts sociales de Classe A à l'occasion des distributions de dividendes et dans l'hypothèse d'une Liquidation (telle que défini à l'article 9.2.1).

- 9.1. Dispositions sur les dividendes
- 9.1.1. Les détenteurs des parts sociales de Classe B (les «Actionnaires de Classe B») recevront au cours de chaque exercice social sur les fonds et actifs de la Société légalement disponibles et après que les exigences liées à la constitution de la réserve légale aient été respectées), avant et par préférence à tout dividende, déclaration ou paiement attaché à toute part sociale de Classe A («Dividende de part sociale de Classe A»), des dividendes cumulatifs pour chaque part sociale de Classe B détenue, en numéraire ou en nature, correspondant à une somme de 10% de la valeur nominale de chaque part sociale de Classe B, à un taux annuel (le « Dividende de Part Sociale Préférentielle ») calculé ainsi qu'il suit:

Dividende de Part Sociale Préférentielle

=



- (moins)
- les Dividendes Distribués

où:

- Valeur Nominale signifie, à l'instant précis de la décision de distribuer des Dividendes de Parts Sociales Préférentielles, la valeur nominale des parts sociales de Classe B au moment de leur émission, sous la réserve, le cas échéant, de l'ajustement apporté à cette valeur nominale en raison de la survenance d'un changement dans la valeur nominale (par exemple: division de l'action, augmentation de la valeur nominale), de sorte que la valeur nominale d'une parts sociales de Classe B avant ce changement dans la valeur nominale soit égale à la somme cumulée des valeurs nominales reçues par l'Actionnaire de Classe B en échange de cette part sociale à la prise d'effet de ce changement, (la «Valeur Nominale»);
- Années signifie tout exercice social clos depuis la date de la première émission par la société de la part sociale de Classe B concernée (la «Date d'Emission Originaire») jusqu'à la date de paiement du Dividende de Part Sociale Préférentielle à la part sociale de Classe B concernée;
- Dividendes Distribués signifie tous les dividendes préalablement distribués et par conséquent payés aux Associés de Classe B en vertu du Dividende de Part Sociale Préférentielle.
- 9.1.2. Ainsi, si lors d'un exercice social, (i) les bénéfices distribuables sont moindres que le Dividende de Part Sociale Préférentielle alors applicable, ou (ii) la société décide de ne distribuer aucun dividende (et particulièrement le Dividende de Part Sociale Préférentielle tel que défini ci-dessus) ou juste une partie du Dividende de Part Sociale Préférentielle, la totalité ou partie du Dividende de Part Sociale Préférentielle n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'octroi et donc de distribution au cours d'un exercice social déterminé sera reporté sur l'exercice social suivant et ajouté au Dividende de Part Sociale Préférentielle attaché à cet exercice social suivant. Ce mécanisme est applicable de la même manière d'année en année.
- 9.1.3. Les Actionnaires de Classe B ne recevront aucun autre dividende en supplément du Dividende de Part Sociale Préférentielle.
 - 9.2. Droits attachés à la Liquidation.
- 9.2.1. Dans l'hypothèse d'une dissolution et d'une liquidation de la société telles que prévues à l'article 20 des présents Statuts (la «Liquidation»), les Actionnaires de Classe B recevront sur les actifs de la société légalement disponibles pour une distribution aux actionnaires provenant du capital, du boni de liquidation, avant tout paiement aux détenteurs de parts sociales de Classe A (les «Actionnaires de Classe A»), une somme par Part Sociale de Classe B (le «Prix de Liquidation Préférentiel») égale à:

Valeur Nominale

+ (plus)

Une somme égale à 10% de la Valeur Nominale multipliée par le nombre d'exercice social clôturés depuis la Date d'Emission Originaire jusqu'au jour de la Liquidation y inclus

+ (plus)

Une somme égale à 10% de la Valeur Nominale multipliée par 365 (jours) et divisé par le nombre de jours écoulés depuis la fin du dernier exercice social clôt jusqu'au jour de la Liquidation y inclus

- (moins)

la somme de tout Dividende de Part Sociale Préférentielle déjà distribuée et payée aux Actionnaires de Classe B.

- 9.2.2. Aucune disposition des sections 9.2.1 ci-dessus n'a pour objectif de modifier les droits prévus aux sections 9.1.1 et 9.1.2 ci-dessus.
- 9.2.3. Si, dans l'hypothèse d'une Liquidation, les actifs de la société disponibles pour distribution aux actionnaires sont insuffisants pour payer aux Actionnaires de Classe B la totalité de ce que chacun d'entre eux est en droit de recevoir, alors ces actifs seront partagés proportionnellement entre les Actionnaires de Classe B, selon la même proportion que dans l'hypothèse où la totalité des sommes dues leur aurait été payée.
- 9.2.4. Les Actionnaires de Classe B n'auront aucun autre droit lors de la Liquidation que le paiement du Prix de Liquidation Préférentiel.»
- **«Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en conformité avec les dispositions de l'article 9.2. des présents statuts.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la société.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 417.000,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2007, LAC/2007/2746. — Reçu 407.625 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007106043/211/333.

(070120943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Shanks Lux Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 704.925,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.749.

Les comptes annuels au 10 mars 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108778/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02475. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2007.

SISL, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 53.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Pour SISL

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007108777/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02400. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Soka Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 78.565.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

SOKA sàrl

Signature

Référence de publication: 2007108733/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02189. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Société Européenne Répartition Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 34.321.

Le bilan au 31 janvier 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108789/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-Cl01563. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Grundflor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 105.274.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108790/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02420. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Tecna Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 97.861.

Les comptes annuels au 31 mars 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Pour TECNA HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007108781/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02391. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Burbank Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 10.751.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Pour BURBANK HOLDINGS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007108779/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02395. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Real Estates Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.094.

Le bilan au 28 février 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108794/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02201. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Real Estates Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.094.

Le bilan au 28 février 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108792/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02199. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Trustinvest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 6.462.

Le bilan au 31 mars 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108796/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02434. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

American Coffee Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 12.619.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2007.

AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007108800/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02228. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Agrati International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 31.747.

Le bilan consolidé de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007108808/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-Cl03895. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Ukemi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 20.279.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UKEMI HOLDING S.A.

LOUV SARL

Actionnaire

Signatures

Référence de publication: 2007108810/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03356. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Afinoa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 115.886.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AFINOA HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007108809/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-Cl00597. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Moxon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 70.630.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



MOXON INTERNATIONAL S.A.

 $Signature \ / \ Signature$

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007108811/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03371. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070123989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Sirius Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 51.451.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire le 1 er juillet 2007

Le Conseil d'Administration décide:

- de prendre note de la démission de COUTTS BANK VON ERNST LTD, représentée par Monsieur Daniel Moser, en tant qu'Administrateur.
- de coopter, avec effet au 1 ^{er} juillet 2007, Monsieur Serge D'Orazio, résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, Luxembourg, comme Administrateur en remplacement de COUTTS BANK VON ERNST LTD, représentée par Monsieur Daniel Moser, démissionnaire.
 - de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Serge D'Orazio.
 - que Monsieur Serge D'Orazio termine le mandat de son prédécesseur.

Certifié sincère et conforme Pour SIRIUS FUND KREDIETRUST LUXEMBOURG SA Signatures

Référence de publication: 2007109133/526/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-Cl03671. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Satimood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 113.009.

EXTRAIT

En date du 30 août 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Joost Tulkens, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 1 er août 2007.
- M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyes à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1 ^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée.
- Melle Sandra Calvaruso, avec adresse professionnelle au 65, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet au 1 ^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 30 août 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007109129/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-Cl04366. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Immobilière Pierre Weydert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 17, rue Jean-Pierre Beicht. R.C.S. Luxembourg B 127.107.

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 2 août 2007

- L'Assemblée accepte la démission d'un Administrateur Monsieur Michel Ribeiro, demeurant 33, rue de la Gare, L-5540 Remich;
 - L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire en appelant
 - * La société L.F.C. LuxFiduConseil Sàrl, ayant son siège social au 17, rue J.-P. Beicht, L-1226, Luxembourg et

A la fonction d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109119/3130/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-Cl03734. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Sperifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 78.659.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 7 juillet 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 31 mars 2006 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et /ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer, pour un terme de -1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
 - Monsieur Aldo Speranza, expert comptable, demeurant 43, Via Bergamo, I 00198 Rome, Administrateur;
 - Monsieur Massimiliano Speranza, expert comptable, demeurant 43, Via Bergamo, I -00198 Rome, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de renommer pour un terme de -1 - (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2007.

SPERIFIN S.A.

A. Speranza / M. Speranza / D. Murari

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007109132/43/32.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-Cl03280. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.



Cora Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill. R.C.S. Luxembourg B 26.118.

juin 2007

Le mandat de commissaire-réviseur de ERNST & YOUNG, représenté par Monsieur Werner Weynand venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 20 juin 2007 est renouvelé pour un terme d'un an, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2008.

Le Conseil d'administration est constitué comme suit:

- Monsieur Philippe Eggermont, Président, administrateur délégué dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.
- Monsieur Philippe Bouriez, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.
- Monsieur Jacques Bouriez, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.
- Monsieur Adrien Segantini, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Le 20 juin 2007.

Pour extrait conforme

P. Eggermont

Administrateur délégué

Référence de publication: 2007109160/1382/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02212. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Euronav Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 51.212.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 18 juillet 2007

- L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'accepter la démission de M. Hugo De Stoop en tant qu'administrateur, suite à sa lettre de démission datée du 9 juillet 2007.
 - Par conséquent, le nombre des administrateurs est réduit de cinq à quatre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

EURONAV LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007109161/1095/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02256. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Euronav Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 51.212.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 12 avril 2007

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte de renouveler le mandat de KPMG AUDIT, Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises pour 1 année jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 27 août 2007. EURONAV LUXEMBOURG S.A. Signature

Référence de publication: 2007109162/1095/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-Cl02261. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Amy-Work S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 37, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 48.708.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2007

L'associée unique, madame Aberra Amelia, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Elle accepte la démission de monsieur Jean-Yves Leisen, demeurant à F-57330 Wolmerange-les-mines, 51, rue de la Mine, en tant que gérant technique;
- 2) Elle décide de nommer comme gérant technique, monsieur Joaquim Feliciano Saiao Marquez Galvao, demeurant à L-1948 Luxembourg, 26, rue Louis XIV, avec droit de co-signature obligatoire à la personne précitée dans la branche de la restauration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

A. Aberra

Associée, Gérante administrative

Référence de publication: 2007109165/2421/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-Cl05420. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Eikon Invest VIII Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 104.881.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., administrateur de la société émargée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109155/655/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11704. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Investilux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.873.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 juillet 2007

En date du 27 juillet 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Jean Reuter, Roland Frising et Carlo Thill pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008;
- de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.



Luxembourg le 23 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INVESTILUX

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109139/584/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-Cl04456. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Ana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.064.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 juin 2007 à 10.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs:

Monsieur Jean Quintus

Monsieur Koen Lozie

COSAFIN S.A., représentée par Monsieur Jacques Bordet

et du Commissaire aux Compte:

H.R.T. REVISION

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007109170/1172/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07708. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Eikon Invest V Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 92.670.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., administrateur de la société émargée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109168/655/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11706. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Ana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.064.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 13 juillet 2007

Résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jean Quintus en tant que Président du Conseil d'Administration.



Pour copie conforme J. Quintus / K. Lozie Président / Administrateur

Référence de publication: 2007109169/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10981. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Sunu Finances Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 66.169.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2007

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Papa Pathé Dione, dirigeant de sociétés, demeurant 48 ter Delerue, à Saint-Maur des Fossés, de Monsieur Papa Demba Diallo, Dirigeant de sociétés, demeurant 6, Passage Kleber Zola, à Dakar (Sénégal) et de Monsieur Ousmane Bocoum, cadre d'assurances, demeurant 16, rue Georges Bizet à F-77380 Combs la Ville. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007

L'Assemblée nomme au poste d'administrateurs, Monsieur Alexandre Ahui Atte, demeurant à riviera 3 Allabra Villa 160, 08 BP 202 (Côte d'Ivoire) et Monsieur Mamadou talat, demeurant rue de Kalley BP 423 à Niamey (Niger). Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

L'assemblée renouvelle également le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch, à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007109140/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH05232. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Eikon Invest IV Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 89.189.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., administrateur de la société émargée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109167/655/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11707. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 101.485.

Extrait de la résolution prise par l'Assemblée Générale Annuelle du 25 avril 2007

- Messieurs Steven Berkenfeld résidant professionnellement à 745 Seventh Avenue, NY 10019 New York, John W. Tudor résidant professionnellement à 25 Bank Street, E14 5LE Londres et Jean Lemaire résidant professionnellement à 32A, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg sont réélus en leur qualité d'Administrateur de la SICAV pour un nouveau mandat d'un an.



Extrait certifié sincère et conforme Pour LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. Signatures

Référence de publication: 2007109171/526/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-Cl04027. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Creditanstalt Global Markets Fund Advisor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 54.123.

- Monsieur André Schmit réside dorénavant au:

11, rue Aldringen L-2960 Luxembourg

en lieu et place de:

43, boulevard Royal L-2955 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS FUND ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109172/526/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07492. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

HUB Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 93.896.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

Référence de publication: 2007110457/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-Cl02473. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

ECM Regions CZ S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 113.308.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007108802/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-Cl01579. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck